

Séance du vendredi 28 février 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 21/02/2020

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Danielle LACOMBE

L'an deux mille vingt et le vingt-huit février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Pierre BOUCHISSE, Bernard BIOT

Représentés:

Absents: Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Marie Lyse DUNION, Cyril CARRIERE

Objet: Vote du compte de gestion - LOTISSEMENT - 2020_013

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DUJOLS Andre

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 12 MARS 2020
et publication ou notification du

Le Maire,
A. DUJOLS

20 AVR. 2020

